

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 26 Fructidor, an VIII.



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement, & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE; rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

DANEMARCK.

[De Copenhague, le 30 août. (12 fructidor).]

La mésintelligence survenue entre le Danemarck & l'Angleterre, au sujet du convoi de la *Frega*, a été terminée à l'amiable hier soir. Voici ce qu'on apprend du contenu de la convention :

1°. Notre frégate & le convoi qui avoient été conduits à Déal, seront réparés aux frais des Anglais, & ensuite relâchés ;

2°. La discussion sur la prétendue prérogative des Anglais, de visiter les convois, est ajournée jusqu'à une plus ample négociation à Londres ;

3°. Jusqu'à la décision de cette question, nos convois seront suspendus, tant dans la Méditerranée que hors cette mer, excepté contre les corsaires barbaresques ;

4°. La convention sera ratifiée dans l'espace de trois semaines. Quant aux dédommagement, satisfaction, & autres choses que demande l'Angleterre, il n'en est point question.

AUTRICHE.

[De Vienne, le 30 août (12 fructidor).]

M. de Mack doit, dit-on, succéder à M. le comte de Leubach dans la place de ministre près l'armée du Rhin.

La garnison de cette ville sera augmentée de quelques mille hommes.

On continue à faire des arrestations.

Il y eut hier, (29 août), une conférence d'état, où tous les ministres étrangers furent appelés.

La reine de Naples a eu ces jours derniers une conférence particulière avec M. de Thugut, à la suite de laquelle elle a manifesté un grand air de contentement. Depuis qu'elle est ici, lord Minto, ministre anglais, a doublé sa dépense.

ALLEMAGNE.

[De Munich, le 3 septembre (16 fructidor).]

On donne pour certain que le général Kray a demandé sa démission, & qu'il se refuse de commander, soit en Italie soit en Allemagne. Ce général croit avoir donné assez de preuves de son dévouement à son souverain en acceptant le commandement de l'armée de Souabe, & en luttant pen-

dant deux mois contre l'habile général Moreau, avec une énergie & une opiniâtreté qui l'honorent certainement, & lui donnent, quoique vaincu, une place distinguée parmi les généraux autrichiens qui ont commandé pendant cette longue guerre. Le général Kollowrat n'a voulu accepter qu'*ad interim* le commandement de l'armée impériale. Le comte Colloredo l'a refusé : le général Lauer, auquel on l'a offert, acceptera probablement. C'est un homme de talent dans sa partie, le génie & l'artillerie ; mais outre que son titre de parvenu lui ôtera les moyens de se faire obéir des autres généraux, il est regardé généralement comme peu capable de commander une armée. Il acceptera donc par pure obéissance, & pour avoir l'honneur de commander en chef, honneur auquel assurément il ne s'attendoit guère : car c'est un homme sans prétention, & recommandable seulement par sa modestie. Il a eu pendant long-tems la réputation d'être *patriote*, parce qu'il admiroit de bonne foi les exploits des Français, & ne s'en cachoit pas. Etant en décembre 1794 employé à l'état-major du duc de Saxe-Teichen, il fut du nombre des généraux qui opinèrent qu'il ne falloit pas irriter les Français, en les empêchant d'ériger des ouvrages contre la tête du pont de Manheim ; d'autant plus, disoient-ils, qu'ils ne songent point à attaquer le fort du Rhin, mais seulement à couvrir le blocus de Mayence. Il étoit aussi d'avis que les batteries des Français vis-à-vis de la tête de pont ne pourroient atteindre à la ville de Manheim : mais l'événement prouva qu'ils avoient mal calculé ; car les bombes tomberent jusqu'au milieu de la ville, & des boulets la dépasserent. On sait qu'après seize heures de bombardement, les Autrichiens capitulerent pour le fort du Rhin, & stipulerent que les Français ne pourroient jamais bombarder la ville, tant que le théâtre de la guerre ne seroit pas transporté sur la rive droite du Rhin (1).

Le comte de Dietrichstein est parti le 26 de Vienne avec une mission pour l'électeur de Bavière ; il s'est rendu à Amberg avec le général Kleinau, pour engager ce prince à mettre à la disposition de l'Autriche les 12 ou 15 mille hommes de troupes ou milices qu'il a rassemblés dans le haut Palatinat. Dans le même tems, le général Moreau a envoyé un adjudant près de l'électeur, pour lui notifier que si les troupes qu'il a dans le haut Palatinat agissent hostile-

(1) Ce cas échoit huit mois après, lorsque le général Jourdan fit son fameux passage du Rhin au-dessous de Dusseldorf ; & la ville de Manheim, menacée d'être bombardée, ouvrit ses portes à Pichegru ou plutôt à Merlin (de Thionville), qui n'avoit pas même assez de troupes pour prendre possession des ouvrages extérieurs de la place ; ce fut seulement avec 800 hommes, dont la moitié avoit été tirée de l'hôpital de Spire, qu'il put remplacer, les deux premiers jours, la garnison palatine, qui étoit de 10 mille hommes : événement le plus incroyable de toute la guerre, mais peu connu, parce qu'à cette époque les Français n'étoient occupés à l'intérieur que des décrets & des débats qui précéderent le 15 vendémiaire. Aussi l'on peut dire que la fin de la campagne de 1795 est entièrement ignorée en France, & même n'est gueres connue que sur les lieux où étoit le théâtre de la guerre.

ment contre l'armée française, & si même il ne retire pas de l'armée de Kray les deux brigades de Wreden & de Deroy qui s'y trouvent à la solde anglaise, alors il traitera hostilement la Bavière. On ne dit pas quelle résolution a prise l'électeur, ainsi pressé en sens contraire. On sait seulement que S. A. E. a quitté Amberg le 1^{er}. ou le 2^e de ce mois, pour se retirer à Barouth. L'électrice, qui est sur le point d'accoucher, y a été transportée en litière.

D' Augsbourg, le 4 août (17 fructidor).

On dit qu'à Ratisbonne on a reçu des nouvelles sûres de Vienne, qui annoncent les préliminaires de la paix, signés par l'empereur. Ces nouvelles, arrivées à Augsbourg, y ont fait une grande impression, d'autant plus qu'elles se sont trouvées appuyées par le courrier du premier consul qui, à son retour de Vienne, rencontra le général Richepanse & les lui confirma. Le général Moreau, au moment de quitter Augsbourg, savoit tout cela, mais il n'avoit encore rien reçu d'officiel, & par conséquent tous les ordres pour le commencement des hostilités s'exécutent. La division du général Richepanse passe aujourd'hui par cette ville.

C'est le général Decaen, ancien aide-de-camp du général Kléber, qui est destiné à attaquer le premier ennemi. C'est un officier distingué.

Tout le monde ici croit à la paix.

De Francfort, le 6 septembre (19 fructidor).

Les affaires ont changé de face dans nos environs. Les mayengais, renforcés d'une partie du corps de Klenau, sont chargés de la défense du Spessart; ils font déjà des préparatifs & élèvent des retranchemens.

Aussi-tôt que la rupture de la suspension d'armes fut connue à Wurtzbourg, les 3^{es} bataillons de la milice furent licenciés, & on en donna de suite avis au général français qui commandoit dans les environs. Le 3 & le 4, ces bataillons arrivèrent à Wurtzbourg & déposèrent leurs armes dans l'arsenal. Les miliciens retournerent dans leurs foyers.

Tous les dépôts qui étoient à Wurtzbourg ont reçu l'ordre de partir pour la Bohême.

Depuis quelques jours, beaucoup de bœufs, moutons, &c., ont été conduits à la forteresse.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 6 septembre (19 fructidor).

Actions de la banque 170, 169, 171. — 5 pour cent consolidés, $64\frac{5}{8}$, $64\frac{3}{8}$, $64\frac{1}{4}$. — Pour octobre $65\frac{1}{4}$, $64\frac{1}{8}$, $65\frac{3}{8}$, $64\frac{1}{4}$. — *Omnium* $4\frac{1}{4}$, $4\frac{3}{8}$, $4\frac{1}{2}$ prime.

Le bruit s'est répandu hier que le dey d'Alger nous avoit déclaré la guerre. Ainsi, chaque jour nous amène un ennemi de plus.

On objecte que si la France nous proposoit une cessation d'hostilités par mer, il y auroit un désavantage considérable pour nous à l'accepter, en ce que nous perdriens le fruit des grandes expéditions de nos ministres. En vérité, il n'y a qu'eux qui puisse attacher de l'importance à cette objection; car qui de nous peut attendre quelque succès favorable de semblables expéditions? Il vaudroit beaucoup mieux que nos troupes fussent encore campées à Southampton, que de battre la mer, au risque d'être battues.

Nous apprenons dans le moment (19 fructidor, 1 heure & demie) que le gouvernement vient de recevoir des dépêches de sir James Pulteney, écrites en mer le 27 août (19 fructidor). Il mande qu'il avoit débarqué ses troupes

près du Ferrol, à l'effet d'essayer s'il ne pourroit pas se rendre maître de cette place par un coup de main; mais que l'ayant trouvée plus forte qu'il ne se l'étoit imaginé, il avoit rembarqué aussitôt ses troupes & remis en mer le lendemain pour poursuivre sa route.

Le capitaine sir Home Popham est arrivé avant-hier avec des dépêches de lord Whitworth & de l'amiral Dickson. Il a apporté une copie de la convention signée par lord Whitworth & le ministre de Danemarck.

Par cette convention, les points en litige entre ce pays & le Danemarck, sont ajustés, dit-on, d'une manière satisfaisante. On a cherché à y prévenir tout sujet de rupture, jusqu'à ce qu'un traité ait été réglé à l'amiable entre les deux gouvernemens.

En conséquence, des ordres ont été donnés pour relâcher la frégate danoise & son convoi, & nous savons que ces ordres sont parvenus à Déal.

Les troubles, loin d'être apaisés à Nottingham, paroissent avoir redoublé de violence, & la force armée est requise de tous les environs.

M. Fox passe son tems à herboriser à Sainte-Anne'sbill.

Les ânes que le duc de Richmond est parvenu à se procurer d'Espagne, excitent ici presque autant d'intérêt que les opérations de nos ministres.

Parmi les productions ingénieuses de ces derniers tems est une trompette parlante. Au moyen que l'ouverture se démonte, on y introduit un pistolet qui se visse & dont la décharge fait autant de bruit qu'un canon de 9. On compte l'employer pour les signaux.

Le nombre des voleurs & des filoux s'est accru dans cette ville & aux environs à un point vraiment scandaleux. Il est impossible de lire ce que nos gazettes rapportent à ce sujet depuis quelque-tems, sans en être autant surpris qu'indigné.

Une mistress Lowry s'étant présentée chez un boucher de Goswellstreet pour avoir de la viande, celui-ci, empressé de servir sa nouvelle pratique, lui coupa presque deux doigts de la main, tandis qu'elle lui indiquoit le morceau qu'elle desiroit avoir. L'affaire a été portée en justice, & le jury, en égard à l'intention du boucher & à son peu de fortune, s'est contenté d'adjuger 30 liv. sterl. de dédommagement à la plaignante.

Un nouveau traité de subsides, passé entre notre gouvernement dans l'Inde & le Nysam, a été ratifié à Golconde, le 8 nivôse, & annoncé à Calcutta au bruit du canon.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Rhodès, le 15 fructidor.

Le 6 de ce mois, la tranquillité publique a été troublée à Villefranche par un mouvement séditieux des prisonniers de guerre. Des plaintes de vols & de dégâts, formées contre eux, ayant forcé de les renfermer plus étroitement, un un de leurs sergens Jérôba la clef de la porte des casernes où ils sont logés. Forcé de la rendre, après avoir été fouillé, quelques mots qu'il adressa en sa langue à ses camarades, en excitèrent quelques-uns à la révolte. Ils s'attrouperent, jetterent des pierres, & blessèrent le commandant du dépôt & quelques citoyens. La garde accourut; & le trouble augmentant toujours, elle fit feu; le général battoit; la troupe arrivoit en foule. Le sous-préfet & le maire se présentèrent assez tôt pour empêcher l'effusion du sang & rétablir le calme. Cinq prisonniers ont été blessés & sont à l'hôpital. Ils n'ont pas tous participé à ce mouvement. Ciu-

quante des plus mutins sont transférés à Rhodés. On fait des poursuites judiciaires, & les coupables seront punis.

De PARIS, le 25 fructidor.

Le premier consul a nommé, par arrêté du 19 fructidor, le citoyen Dugua, général de division, préfet du département du Calvados.

Par un autre arrêté du 22, les départemens de la Roër, de la Sarre, du Mont-Tonnerre & de Rhin & Moselle, sont assimilés aux autres départemens de la république.

Par un autre du même jour, l'arrêté du 29 frimaire, portant que les femmes des officiers de l'armée d'Orient recevront un tiers des appointemens de leurs maris, est applicable aux femmes des officiers de marine qui sont ou seront employés en Egypte.

Par un autre du 25, les consuls ont réglé le costume des membres du conseil des prises : savoir, habit de drap bleu national non-croisé, collet & paremens brodés en soie violet clair; gilet blanc, culotte ou pantalon bleu, ceinture violet clair avec franges en or, &c.

— Le conseil d'état a arrêté, le 14 fructidor, 1°. que les traitemens de retraite seroient payés aux militaires devenus fonctionnaires civils, sans déduction du traitement de leur emploi civil; 2°. que les traitemens de réforme seroient payés, parvu que la totalité des traitemens réunis ne s'élevât pas à une somme supérieure à celle fixée pour le traitement d'activité de grade militaire, sur lequel la réforme a été réglée.

— Le préfet de la Seine fit afficher hier un arrêté portant, qu'à raison du concours immense des réclamations qui se présentent chaque jour au bureau de la préfecture, où il est impossible d'abriter les réclamans; les réclamations sur les contributions foncières, somptuaires, personnelles, & sur celles des portes & fenêtres ne seront plus reçues que dans les chefs-lieux des 12 mairies.

— Le ministre de l'intérieur assista hier à une leçon du citoyen Sicard, instituteur des sourds-muets. L'abondance des matières nous force à remettre à demain les détails.

— On assure que le citoyen Garat est chargé de prononcer l'oraison funèbre de Kleber & de Desaix.

— C'est le 28 de ce mois, que le sénat nomme à la place vacante du tribunal de cassation. Il y a, dit-on, 25 noms sur la liste des candidats.

— Les députés choisis par les préfets pour assister à la fête du 1^{er} vendémiaire, arrivent de toutes parts. Ce sont, en général, des hommes connus par leur sagesse ou par des services rendus à la patrie. Le premier consul n'aura point été trompé dans ses intentions.

— L'administration générale des postes prévient le public, qu'à raison de la rencontre de deux jours impairs consécutifs par le passage du 5^e. jour complémentaire au 1^{er}. vendémiaire, pour ne point intervertir l'ordre du service alternatif, il n'y aura point de départ de courrier le 1^{er}. vendémiaire au 9.

— Le 27 fructidor, le citoyen Boufflers lira au Lycée de Paris un morceau extrait d'un *Essai sur le libre arbitre*. Cette séance sera terminée par mes *Conventions*, *Épître à elle*, qui sera lue par l'auteur, le citoyen Vigée, l'un des hommes de Paris, qui lit avec plus de magie,

— Le célèbre Grayvies; qui, pendant cinquante ans, a

joui de la réputation d'un des premiers violons de l'Europe, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

— On croit, dit un journal, que le monument de Desaix, produit d'une souscription volontaire, sera élevé sur la place Thionville : les commissaires doivent en demander la permission au gouvernement.

— Nous apprenons de Calais qu'une dépêche arrivée de Paris a été portée de suite à Douvres, & que le paquebot qui en étoit chargé a rapporté la réponse vingt-quatre heures après. Légères circonstances, mais que nous recueillons avec empressement, parce qu'elle flattent nos vœux les plus ardents.

— On écrit de Munich que le commissaire envoyé par le gouvernement français, a expédié pour Paris 72 beaux tableaux de la galerie de l'électeur.

— Le citoyen Bourgoing est arrivé à Copenhague, le 10 fructidor.

— Le citoyen Jenner, ministre de la république helvétique à Paris, est provisoirement remplacé par le citoyen Stapfer, ministre des sciences & arts.

— Le général Berthier arrivoit à Madrid en même tems que la nouvelle de la victoire du Ferrol.

— Le roi & la reine de Sardaigne sont de retour de Frascati à Rome, & logent au palais du prince Dotia.

— Nous recevons à l'instant deux lettres du préfet de police, l'une qui nous annonce l'arrestation d'un nommé Curey, aubergiste, ci-devant domicilié à Paris, retiré depuis à Mirancourt, près Verdun, & prévenu d'avoir assassiné, pendant la nuit du 29 au 30 brumaire, le citoyen Caland, dit Courtois, garçon charpentier, &c. L'autre qui nous invite à ne point insérer dans notre feuille une nouvelle de Constantinople, qui se trouve dans le n°. 248 du *Journal de Francfort*, annonçant la mort du général Menou, cette nouvelle étant certainement controuvée. Lorsque cet avis nous est parvenu aujourd'hui, la nouvelle étoit déjà dans notre feuille du 25, mais avec une note positive qui en détruisoit l'effet.

V A R I É T É S.

Réponse de la vieille douairière du Marais, au vieux rentier.

Est-ce bien vous qui m'écrivez, Philinte ? Oui, votre épître est si ingénieuse, si vraie, que je serois fâchée qu'elle vint de tout autre.

Vous ne vous trompez qu'en un point, c'est celui de ma fortune. Si j'en avois, vous vous plaindriez moins de la vôtre; mais Alceste en mourant ne m'a rien laissé que quelques livres de son siècle. C'est le fonds que j'espérois faire valoir en votre absence, & seulement contre les Orondes, les Acastes & les Tartuffes.

Me serai-je en effet trompée, & m'auroit-on prise pour une folle d'Erithizée ou de Cumes ? Seroit-il possible que je devinsse la cause ou le prétexte d'une loi contre les vers Sybillins ? Non, non; notre Auguste n'est point capable d'une telle faute. J'aime mieux cesser d'écrire, après vous avoir répété ces deux vers :

J'ai des autres ici méprisé le Courroux,
Mais je tombe d'accord de mon crime avec vous.

Signé, CÉLIMÈNE.

LITTÉRATURE.

Essais sur l'histoire de la Révolution française, par une société d'auteurs latins. Romæ, prope Casaris hortos. A Paris, chez Brigitte Mathey, au palais du Tribunat, vis-à-vis le passage de Radziwill.

Tel est le titre d'une brochure singulière & piquante qui vient de paroître, & dans laquelle l'histoire des principales époques de la révolution, telles que les 14 juillet, 20 juin, 10 août, 2 septembre, 31 mai, 9 thermidor, 13 vendémiaire, 18 fructidor & 18 brumaire, se trouve littéralement écrite par Cicéron, Salluste, Tite-Live, Tacite, Suétone, Juvenal, Quint-Curce, &c., & littéralement traduite par l'auteur. Le texte est à côté de la traduction. Chacun peut comparer, & voir que des événemens qui nous ont paru si neufs, ne sont que la répétition d'événemens plus anciens, produits par les mêmes causes. Ainsi, par exemple, l'histoire du 2 septembre est écrite par Tacite.

Texte. — Irritatus que supplicii cunctos qui carcere attingebantur, accusati societis cum S. jano necari jubet. . . . Jacuit immensa strages, omnis sexus, omnis ætas. Neque propinquis aut amicis assistere, inlacrymare, ne visere quidem dabatur. . . .

TAC. ann. lib. VI.

Traduction. — Irrité de la lecture des supplices, le tyran fit massacrer tous ceux qui étoient dans les prisons, comme ayant pris part à la conspiration. Ce fut un vaste champ de carnage. Des victimes de toute condition, de tout sexe, de tout âge, furent çà & là dispersées ou amoncelées. S'approcher de ses parens & de ses amis, pleurer sur leur sort, leur donner un dernier regard, c'étoit un crime. . . .

Le régime de Robespierre est décrit par Cicéron. In Verrim, act. 2, lib. V.

Texte. — Includuntur in carcerem condemnati. Prohibentur adire ad filios, patres hi, quot videtis jacebant in limine. Aderat janitor carceris, carnifices prætoris, &c.

Traduction. — On incarcère les condamnés. On les empêche de voir leurs enfans. Leurs peres infortunés couchaient sur le seuil de la porte. Là se tenoit le geolier, boureau du préteur.

Juvenal & Claudien racontent l'histoire du 9 thermidor.

Texte. — Abstulit hunc tandem Rufini pœnam ultimum. Absolvitque deos. . . . CLAUDIAN. Claras. . . abstulit urbi. Illustresque animas impune & vindicæ nullo. Sed perit, postquam cædonibus esse timendas. Cæperat; hoc nocuit laminiæ cæde madenti. Juv. sat. 4.

Traduction. — Enfin le supplice du scélérat a dissipé ce doute (si les Dieux existent) & les Dieux sont absous. Il a ravi à l'état d'illustres citoyens, nul vengeur ne s'est élevé pour le punir. Il a péri dès qu'il s'est rendu redoutable aux sans-culottes. Voilà ce qui perdit l'homme qui s'étoit baigné dans le sang le plus noble.

Qui racontera l'histoire du 18 fructidor? — Tacite.

Texte. — Plenum exiliis mare; infecti cæcibus scopuli. Atrocibus in urbe scævum. Nec minus præmia delictorum in via quam sceleris: cum alii sacerdotia & consulatus, ut spolia, adepti, procuraciones alii & interiore potestatem. . . .

Traduction. — La mer fut couverte de déportés, les rochers teints de sang, la capitale en proie à des cruautés plus atroces. . . . Les récompenses accordées aux dénonciateurs n'étoient pas moins odieuses que leurs crimes. Ils prenoient, comme leur part de butin, les uns, les dignités du sacerdoce & les consulats; les autres, les missions au-dehors & le gouvernement de l'intérieur, &c.

Citons encore une époque, & la plus douce à rappeler, c'est celle qui nous a réconciliés avec nous-mêmes. . . . Tacite, Ennius & Cornelius Nepos en seront les historiens.

Texte. — Nunc demum redit animus. . . . Unus qui nobis resituit rem. . . . Nam cum tyranni servitute oppressas tenerent Athenas, plurimos cives partim patriâ expulissent, partim interfecissent, non solum principes, sed & solus bellum bis dixit. Usus est non minus prudentiâ quam fortitudine, nam cedentes violari vituit. Ives enim cæcibus parcere æquum censebat.

Traduction. — Enfin nous respirons. . . . Un seul homme a sauvé la chose publique. En effet, lorsque la patrie gémissoit sous le plus cruel esclavage, lorsque les tyrans avoient fait périr ou déporter un grand nombre de citoyens, cet homme fut non-seulement le premier, mais le seul à les combattre. Il se distingua par sa modération autant que par son courage; car il mit à l'abri de toute violence ceux qui se démittoient volontairement. Il regardoit la clémence envers ses concitoyens comme un acte de justice. . . .

Nous le répétons, l'idée de faire écrire l'histoire de notre révolution par les plus célèbres auteurs latins est ingénieuse & piquante; mais n'est pas neuve. L'infortuné Camille-Desmoulins avoit osé risquer un pareil essai, & cela dans un tems où le mérite de son entreprise étoit doublé par son utilité, & centuplé par son danger. Ce fut de sa part un véritable dévouement, & d'autant plus héroïque qu'il en avoit prévu toutes les conséquences.

Ici, il n'y a ni dévouement, ni même d'utilité bien démontrée. . . . Tout ce que l'auteur de cet ouvrage a extrait des auteurs latins pouvoit être dit par lui-même directement & impunément. . . . Ce n'est donc qu'une difficulté vaincue, & un véritable tour de force qui doit lui attirer beaucoup d'éloges pour son adresse, & moins pour l'emploi qu'il en a fait. Nous sommes arrivés au tems où l'estime que nous accorderons aux hommes sera désormais mesurée sur le degré d'utilité que nous retirerons de leurs ouvrages, ou de leurs talens; & par-là je suis loin d'atténuer le mérite d'un beau tableau, d'une musique agréable, ou d'un poëme tel que les *Géorgiques françaises*.

Bourse du 25 fructidor.

Rente provis. 17 fr. 00 c. — Tiers consol., 31 fr. 75 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 58 c. — Bons d'arrérage, 82 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 87 fr. 63 c. — Syndicat, 64 fr. 00 c. — Coupures, 64 fr. 00 c.

Abrégé de l'histoire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable & de mieux avéré dans les pays où les voyageurs ont pénétré, les mœurs des habitans, la religion, les usages, arts & sciences, commerce & manufactures; enrichi de figures & cartes géographiques, tomes 28 & 29. Prix, 12 fr. A Paris, chez Montanier, quai des Augustins, n.º 28.

Les promenades champêtres, dialogues à l'usage des jeunes personnes, traduites de l'anglais de Charlotte Smith; 3 vol. in-12 avec fig. Prix, 4 fr. 50 c. & 6 fr. franc de port. A Paris, chez Meurant, libraire, rue des Grands Augustins, n.º 24, & Meurant jeune, cour des Vétérans, près les Tuileries.

Annuaire de l'Instruction publique pour l'an 9 de l'ère française & l'année 1800 de l'ère chrétienne, 1 vol in-18 de 396 pages. Prix, 2 fr. 50 c. & 3 fr. franc de port. A Paris, chez Daprat, libraire, quai des Augustins.

Arlequin au Muséum, brochure. Prix, 50 cent. A Paris, chez le citoyen Mareschal, au Salon littéraire, cour des Fontaines, n.º 1112.